

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 31

Artikel: Celui qui est "sorti"
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. **2.50**

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 31 juillet 1920. — Armoiries
communales. — **LO VILHIO DÈVESÀ** : A
on'abbai (A. C.) — Celui qui est « sorti » (J. M.). —
Finances et langue française. — Bibliographie pa-
patoise (O. Chambaz). — Echos valaisans. — La vi-
site académique. — La richesse du chansonnier. —
— FEUILLETON : Fumée, fin (B. Dumur).

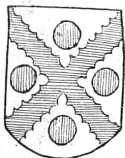
ARMOIRIES COMMUNALES



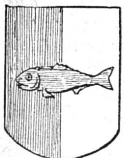
Carrouge. — A l'occasion de son
centenaire, la Société de tir de Car-
rouge a fait confectionner pour ses
membres un ravissant service de ta-
ble composé d'une soupière et d'as-
siettes, sur lequel figure des armoi-
ries qui ont été décrétées officielles
et qui consistent en un écu coupé
horizontalement en trois parties : une partie supé-
rieure rouge avec deux croissants d'or, une partie
centrale d'or, et une partie inférieure rouge avec
un croissant d'or. Ce sont les armoiries des sei-
gneurs de Vuillens dont dépendait Carrouge; les ar-
mes des Vuillens portaient des roses d'or et Car-
rouge a « brisé » ces armes, comme on dit en style
héraldique, en remplaçant les roses par des crois-
sants qui rappellent que Carrouge fait partie du
district d'Oron dont les armoiries,
comme nous le verrons, portent un
croissant d'or sur un champ rouge.



sur une cloche de 1737.



la croix figure un disque rouge.



Cudrefin a un écu divisé en deux
verticalement rouge et blanc. Un
poisson bleu est placé horizontale-
ment sur le centre de ce champ bi-
colore.

Ces armes figurent sur des sceaux
du XVIII^{me} siècle.

Toupet.

Un Vaudois des plus laids contant son tour de France
Avouait que parfois il était sans argent
Et fort embarrassé pour solder sa dépense.
Un sien cousin lui dit : « Vous mangiez cependant...
Comment payiez-vous l'écot de la cuisine ? »
— Moi, fit-il fièrement, moi, je payais de mine.



A ON'ABBAI

L'ai a gran tein que reinvoué dè vo racontâ
la quientâ l'étaï arrevâie au gran Samin
ein reveignein dè l'abbai dau Man. Clli
Samin viquesâi solet, avoué sa chère, qu'avâi zon
zu étaï serveinta tzi on eincourâ que l'avâi rein-
vouâ por ein preindre onna pllie dzouvene.

L'avâi onna petite carrâie derrâi la fordze avoué
on bocon de terra justa por teni onna vatze, et onna
tchivve por medzi lè brossé. L'étaï restâ sein sé
mariâ, rappô que lè fellie lo trovâvan trau pouet;
faut dere que l'avâi zu lo moo crebllia dè petite
vérole, que lè dzouvene dzein lâi desan adi por lo
mettré ein colère : « Samin è-te-veré que te té rase
avoué on pécé ? »

Lo tsaulein, allavé ein dzornâie de cè de lè, l'au-
ton l'iré adi pè vè lo tret de coumouna, cà l'étaï on
tot bon por appoi à la palantse et veri la rebatte;
crâio que l'avâi la rita droblie. Fasâi on moué dè
petit ovradzo, cà l'étaï suti qu'on diablo.

Mâ iô l'iré lo melliâu l'étaï po teri au fusi; vo
poâdè contâ que ne manquâvè pas sovein la cibe,
allavé à totè lè fîtè dâi einveron; mè su lâi déré
qu'étaï zu tant qu'è dein lo Wurtanbergue. L'iré
por li onna frenési (onna passion coumein di lo
menistre) tât coumein dè bracounâ, dè dzûi à la
bité, dè quartetta âubin oncora coumein lè fenné dè
ora, por allâ volâ.

Adan noutron Samin sé revité de la demeindze
et mode por l'abbai dau Man, on desando aprî
dina, avoué son croubin bin poutzi que lo majô
Berney n'arâi rein pu lâi redere.

Dè bio savâi que l'a falliu bâire on par dé verro
dévant dè teri por sé mette d'apion; sô sa pudre et
sé pronmé que fasâi li mîmo, câ tzerdivé oncora
pè lo petit bet et quan terivé fasâi onna fougare
coumein quan on déboraie lo for. Ne sé pa diérro
l'a fé dè carton; dè motse et dè drapi, mâ l'é bô et
bin sallî l'ô râi, è vâi lo râi !

Vo zarâi falliu vère noutron coo cè que l'iré ben-
hirau, se redressivé coumein on arte dè rati.

Vo peinsâdè bin que l'a falliu pâi on verro aô
comitâ, au marquen, au cabartié et pu a ti cliâu
qu'assotsivan tanquie quan la volliu modâ por re-
tornâ amon breimavé coumein onna cliitose. Adan
s'einbantzè pè la cheindâ que passè pè lo prâ rodze,
tot dzollhiâu ein sondzein au leindéman quan on
lâi bâlliérâ son premi prix, onna balla cassette
dzaune que l'audrâi bin au ratâli, et pu lâi avâi la
pararda avoué la colachon, iô lâi a prau dé breci
et dé coucon; aprî l'iré lo bantié que l'atteindâvè du
gran tein (coumein l'ein a bin) iô lâi avâi dau, trâi
sorté dè tsâi et dè salarde, cà l'iré on bocon sudzet
à son môr. Mâ cein que sé redzoieâs d'ôûre l'è lo
discou dau présidèin.

Adan noutron Samin allavé ein sorizein, quan lo
pi lâi manque tot d'on cou et... rââu ! lo vâite-que
avau dein l'étaï à Dzaquie dau Serdzo.

L'iré bin on outra tsanson, barbotâvè dein lo
papet po repêtsi son pêtairu, quan son tsapi nâovo

va s'einfattâ derrâi la bonda, que la zu prau mau
dè lè retrovâ. Poâve pas resallhi solèt, lequâvè adi.
Adan sé chîté sù onna trotse dè matânné et sé
mè à sondzi à tot cein que lâi passâvè dévan lo nâ :
la cassette, la pararde, la colachon, lo bantié et
lo discou, cà ne lâi avâi pas moyan dè lâi allâ
avoué sa balla zaque à lanné tota mové et coffe
à tsavon, pouâve pas non pllie mettre sé z'hallion
dè melanné âu grô dou mâi d'ou et son biantset
vegnâi quasû trau passâ. Etâi quie à tzersti 'n es-
tiusa pò pas lâi allâ, cà ne poâve pas dere que sa
vatse volliâvè fère lo vi, lè dzein savant prâu que
lâi avâi rebalhi lô bâu lo leindéman dè tsalande;
l'iré quie vo diô quan onna renallie que lo gue-
gnivè dû on momein se met à fère : « Roââ, roââ,
roââ. » Sé reviré ein colère :

— Heu ! serpein dè bité, se balhiâ gouï l'a té dza
de ?

On m'a de que l'é la derrâirè abbaï que l'a fète.
A. C.

CELUI QUI EST „SORTI”

L'avait quitté le pays à l'âge de dix-huit
ans. A seize ans, après sa première com-
munion, il avait commencé un apprentis-
sage de commerce; mais, au bout de quatre mois,
durant lesquels il n'avait fait que gémir et pester,
il en savait déjà trop. Il était alors entré dans un
établissement financier. C'était plus « chic »; pas
besoin de passer une blouse pour protéger ses ha-
bits. Et puis on s'y faisait l'oreille au grisan tin-tin
des écus. Toutefois, les vastes bureaux de la ban-
que, bien que leur aménagement fut du « dernier
cri » étaient encore trop exigus pour lui, pour ses
projets et ses ambitions, surtout. Il lui fallait le
monde, le vaste monde; et même, à l'entendre en
parler, il semblait qu'il ne dût en faire qu'une bou-
chée. La Suisse, son pays, sa patrie, à laquelle,
ainsi qu'à sa famille, il devait tout jusqu'alors, la
Suisse ne comptait pas. Peuh ! Comment faire son
chemin dans une coquille de noix ?

Sans rien en dire chez lui, il écrivit à l'un de ses
amis habitant l'Amérique, et le chargea de lui pro-
curer un emploi là-bas. Son ami, qui avait fait déjà
quelques cuisantes expériences, rafraîchit quelque
peu l'enthousiasme de notre « ambitieux ». S'il ne
lui trouva pas une belle place dans le paradis des
milliardaires, il lui proposa, en revanche, dans une
importante maison anglaise d'exportation, un em-
ploi dans lequel, s'il le voulait bien, il aurait quel-
que chance de réussite.

Donc, un beau jour, à dîner, le jeune « bouffeur
de mondes » informa soudainement ses parents, in-
terloqués, qu'il partirait dans deux semaines pour
l'Angleterre et qu'il avait déjà donné son congé à
ses patrons de la banque. Il n'y avait pas à discu-
ter; c'était une décision irrévocable. Il n'y avait plus
qu'à lui préparer une garde-robe qui lui permit de
faire honneur aux brillantes destinées qui lui étaient
promises là-bas. Une fois parti, on ne le reverrait
plus; il ne pouvait vivre ici. Si jamais il revenait
au pays, ce ne serait « qu'entre deux trains », et
cela seulement quand il aurait en poche les millions
qui l'attendaient... là-bas, au delà du détroit.

Aux amis qui le félicitaient et qui enviaient ou
paraissaient envier son sort, il prêchait éloquentem-
ment l'émigration et ses promesses. A ceux qui sem-
blaient ne pas prendre goût à ce pain-là, mais se
contenter tout simplement de celui du pays, il ré-

pendait par un hochement de tête trahissant la pitié et par un sourire dédaigneux.

Dans son attitude, le jour de son départ, il y avait un peu de l'air de prisonnier qui est enfin libéré de ses chaînes et de la prison où il étouffait, et beaucoup de l'air du triomphateur qui s'en va conquérir la terre, la fortune et la renommée. Le grand Napoléon, partant à la conquête de l'Europe, ne dut pas être plus rayonnant ni plus confiant dans sa destinée. Le monde n'avait qu'à se bien tenir.

* * *

Deux ans après, il était de retour. Vêtu à la dernière mode, le sourire aux lèvres, ses gants dans une main, sa badine dans l'autre, il saluait d'un air protecteur tous ceux d'ici qu'il voulait bien reconnaître. Et si vous aviez la hardiesse de laisser paraître votre étonnement d'un si prompt retour de celui « qu'on ne devait jamais revoir que dans la peau d'un milliardaire », il vous regardait avec mépris et vous contait quelque histoire alambiquée à laquelle, malgré soi et malgré son ton convaincu, on avait peine à donner crédit. Alors, lui, percevant ça, tournait les talons. Il lui fallait un auditoire plus admiratif, plus confiant surtout.

Oh ! mais quand, par hasard, il le trouvait, cet auditoire, ou qu'il croyait l'avoir trouvé, qu'est-ce que prenait la galerie.

— Ah ! mes bons amis, ici, mais vous ne savez rien : vous ne faites rien ; vous n'avez aucune idée de ce qu'est la vie à l'étranger. Vos négociants, de vulgaires boutiquiers ; vos industriels, de pauvres petits mécaniciens ; vos banquiers, des financiers de quatre sous ; vos théâtres, vos concerts, vos cinémas, vous en parlez, mais savez-vous seulement ce que c'est : oh ! mais là, vraiment, le savez-vous ? Purée ! Il faut voyager pour le savoir ; il faut avoir vécu dans les grandes métropoles. Vous parlez de restaurants ? Ah ! là, là, des gargottes, et encore ! Et quels prix ! Tiens, ça vous... oh ! non, j'ose pas dire. Là-bas, mais on mange cinq fois mieux et on paie dix fois moins ! Et vos chemins de fer et vos tramways, et vos bateaux ! M'en parlez pas. En revanche, vous avez le lac et les montagnes. Oui, ça c'est beau, je dis pas. Mais la mer ! Oh ! la mer. C'est immense ; on n'en voit pas le bout... Et puis, tenez, vous croyez que vous savez faire le thé, ici ? Et allez donc, de la lavure. Là-bas, on boit du thé, du vrai thé. Mais c'est que ça ne se fait pas comme ça, le thé, en soufflant dessus. Pour en préparer de bon, il faut d'abord en acheter de première qualité, on en met une bonne pincée dans un récipient de terre, de porcelaine ou d'argent, on verse de l'eau bouillante dessus, on laisse infuser... enfin, quoi, ce serait bien trop long de vous indiquer tout ça !... »
M'sieu est « sorti »... As-tu fini ! J. M.

FINANCES ET LANGUE FRANÇAISE

LA Commune de Lausanne est en mal de finances, comme tant d'autres.

Une commission très savante a été chargée de chercher les moyens d'y porter remède.

Elle propose d'augmenter les recettes par des taxes et des surtaxes ; contribuables, mes bons amis, réjouissez-vous !

Pour diminuer les dépenses, elle désirerait la dé-mu-ni-ci-pa-li-sa-ti-on de certains services.

Parfait ! Nous applaudirons des deux mains l'homme qui aura la clauderie de tailler dans le vif. Pour le moment nous sommes un peu sceptique et nous prévoyons, entre l'autorité et les services intéressés, le dialogue suivant :

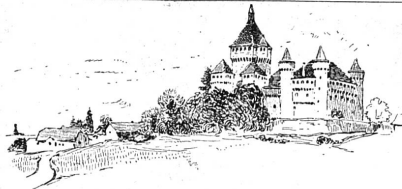
L'AUTORITÉ : « Mon cher petit service municipal, quand te dépetit servicemunicipaliseras-tu ? »

LE SERVICE interpellé : « Je me dépetit servicemunicipaliserai quand les autres petits services municipaux se dépetit servicemunicipaliseront ».

T.

Au tribunal. — Alors, dit familièrement le président à un prévenu, vous vous vantez de « faire la montre » avec une remarquable dextérité ?

— Aussi bien que personne ici, M'sieu le président. Puis, courtoisement : « Ceci dit sans vous offenser. »



BIBLIOGRAPHIE PATOISE

NOUS avons une bonne nouvelle à annoncer aux amis de nos patois. MM. Louis Gauchat, professeur à l'Université de Zurich, et Jules Jeanjaquet, professeur à l'Université de Neuchâtel, viennent d'achever leur *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Le tome second de cet important ouvrage, fruit de longues et minutieuses recherches, a paru, il y a quelques jours, à Neuchâtel, chez MM. Attinger frères, éditeurs. Il forme un beau volume de plus de 400 pages, imprimé avec soin.

Jetons-y un rapide coup d'œil, par quelques extraits de l'avant-propos, d'abord, et ensuite par deux ou trois échantillons des nombreuses notices, modèles de critique à la fois précise et substantielle.

« La première partie, dit la préface, représente l'inventaire raisonné de tous les recueils de mots patois, manuscrits ou imprimés, des plus modestes collections d'amateurs jusqu'aux grandes tentatives d'ensemble de Bridel et de Morel-Fatio, sans négliger les nomenclatures spéciales de tout genre ayant un caractère dialectal. Quiconque voudra se faire une idée de la multiplicité des éléments qu'absorbera le futur *Glossaire des patois de la Suisse romande*, trouvera dans ces pages une copieuse documentation critique.

« La seconde partie reflète l'importance qu'on a prise, grâce aux progrès de la dialectologie, les questions de sémantique et de géographie linguistique.

« Dans une troisième subdivision sont consignés les résultats auxquels a abouti, après vingt ans d'activité, l'œuvre propre du *Glossaire*. Chaque collaborateur est cité nominativement, avec indication de la nature et de l'étendue de son travail, de sorte que ce répertoire contient tous les renseignements nécessaires pour l'appréciation de l'œuvre collective.

« On a joint, pour faire pendant à l'inventaire des matériaux lexicographiques, le relevé complet des collections de noms de lieux et de famille qu'a réunies jusqu'à ce jour M. Ernest Muret, lequel a bien voulu se charger de la rédaction de cette subdivision de l'ouvrage. »

On admirera, parmi d'autres de moindre importance, les longues listes des savants travaux des trois rédacteurs du *Glossaire romand* : MM. Gauchat, Jeanjaquet et E. Tappolet. Ce dernier, on le sait, occupe avec distinction la chaire de philologie romane de l'Université de Bâle.

Plusieurs de nos lecteurs connaissent sans doute le *Glossaire du patois de Blonay*, de Mme Odin. Ils applaudiront avec nous à l'appréciation qui en est faite ici.

« Le *Glossaire de Blonay*, écrivent les auteurs de la *Bibliographie*, est, par la richesse de son information, non pas une source, mais un vrai pilier du *Glossaire romand*. Il comprend à peu près 1200 articles. Dans le domaine des patois gallo-romans, nous ne voyons, à part le *Trésor du Félibrige* du poète Mistral, aucune œuvre qui pénètre ainsi jusqu'au tréfonds de la langue. Il est étonnant de voir une femme instruite arriver à posséder le patois à ce point. Elle voit tous les aspects de ses mots. Elle les illustre surtout d'exemples saisis sur le vif. Toute la vie vaudoise d'autrefois défile devant nos yeux, car l'auteur a eu soin de noter tous les traits de mœurs parvenus à sa connaissance, non par recherche du pittoresque, mais pour peindre un tableau fidèle de la vie populaire. »

Ah ! que ne vit-elle encore, la noble et digne femme, pour lire cela ! Non qu'elle fût particulièrement sensible aux éloges, au contraire, car ne nous écrivait-elle pas un jour que « l'opinion des hommes tient peu de place devant la certitude d'avoir travaillé pour le bien des autres et non pour soi. » Mais nous eussions souhaité pour elle qu'il lui eût été accordé de vivre assez pour voir son diction-

naire terminé et pour connaître aussi la bonne opinion de la critique à son sujet.

MM. Gauchat et Jeanjaquet ne prennent pas des vessies pour des lanternes. Les deux notices suivantes nous le prouveront. Elles concernent les productions de dilettantes égarés — pour ne rien dire de plus — dans le champ épineux de la linguistique.

* * *

« L'auteur, qui n'a pas la moindre lueur de philologie romane, s'est avisé d'étudier au point de vue de ses origines le vocabulaire de nos patois et y a fait d'étonnantes découvertes. Puisant à tort et à travers dans le *Glossaire* de Bridel et dans les idiomes les plus divers, il arrive par des rapprochements enfantins à établir que les patois de la Suisse romande comptent par centaines des mots d'origine slave, baltique, finnoise, albanaise, basque, berbère, caucasique et arabe. La seconde partie du mémoire cherche à rendre vraisemblable que toutes les populations parlant ces langues ont pu se rencontrer dans les temps préhistoriques sur le territoire de la Suisse française actuelle, à l'exception des Arabes, qui sont venus beaucoup plus tard. Il n'y a aucun renseignement utile à tirer de ces élucubrations. »

* * *

« Exemple heureusement rare de l'abondance de sottises que peut accumuler, sous l'empire d'une idée fixe, un amateur dénué de toute compétence, mais non de prétentions. Dominé par sa marotte des origines celtiques du Valais, M. F*** s'applique à démontrer que Valais n'a rien à voir avec le latin *vallis*, mais est formé d'un radical celtique *val* « vallée » et du suffixe collectif *-ay*, de même origine. Le sens primitif est donc « réunion de vallées ». Fort de l'appui d'autorités parmi lesquelles il suffit de citer l'abbé Espagnolle, l'auteur invective les partisans de l'origine latine et spécialement ceux de l'orthographe *Vallais*. Dans l'*Appendice*, il s'étonne que son argumentation n'ait pas convaincu chacun et réédite ses calembredaines. »

* * *

La *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* est une publication de tout premier ordre dont aucun romaniste ne voudra se priver et que consulteront également avec profit les folkloristes et les historiens.

Octave Chambaz.

ÉCHOS VALAISANS

LE Briger Anzeiger a raconté l'anecdote suivante :

Un ouvrier de l'entreprise du Simplon, un Sicilien, souffrant d'un mal quelconque, consulta un docteur qui écrivit une recette en lui prescrivant des frictions.

Quand le médecin revit son homme, ce dernier affirma que le remède n'avait pas produit de soulagement. Étonnement de l'homme de l'art, qui ordonne un remède plus énergique et délivre à l'Italien une nouvelle recette en lui répétant que cela devait servir à des frictions.

Peu après, l'ouvrier s'étant plaint que ce second remède n'avait pas produit plus d'effet que le premier, le docteur lui demanda de lui montrer comment il avait procédé.

Et le Sicilien de se frictionner la partie malade... avec la feuille de papier sur laquelle le docteur avait écrit sa recette.

* * *

Ceci nous rappelle l'histoire villageoise qui nous mettait en gaité dans les veillées d'hiver :

Un bonhomme cueillant des cerises fit une chute et se meurtrit certaine partie du corps.

Un pharmacien consulté lui donne un emplâtre en prescrivant au patient de le mettre là où s'était produit le mal.

Au bout de quelques jours le bonhomme revient chez l'apothicaire, furieux. Il l'invective.

— Votre remède ne vaut rien. Voilà huit jours que j'ai pris cet emplâtre et je souffre tout comme auparavant.

— Mais, vous l'avez bien appliqué au bon endroit ?

— Oui, monsieur, sous le cerisier, pardi !

Tête du pharmacien !